

rurales, même non rentables et démunies des douceurs de la société moderne, mais offrant un cadre rural. Si l'on déplace ces ruraux vers des centres urbains, il faudra se demander si leur nouveau milieu peut les faire vivre, même avec l'aide du gouvernement.

Je me souviens d'un discours qu'a prononcé le ministre de l'Agriculture lorsque la loi de l'ARDA fut proposée, et dans lequel il parlait de la région de Renfrew, en majeure partie rocheuse et non arable. Le ministre de l'époque a proposé qu'on y exécute un programme de reboisement; un cultivateur s'occuperait, mettons, de 15,000 acres de forêt jusqu'à ce que les arbres aient atteint la maturité et pourrait pratiquer chaque année, à perpétuité, une coupe contrôlée. Il estimait que ce programme entraînerait probablement le déplacement de quinze ou vingt petites unités agricoles familiales.

Je me suis souvent demandé si ces groupes familiaux agricoles désirent le moins aller vivre dans la banlieue des régions urbaine où elles se trouveront complètement perdues dans des circonstances nouvelles, car souvent elles constateront qu'elles n'ont ni les connaissances ni la formation requises pour s'y intégrer. Dans bien des cas, ces gens auront si peu d'instruction qu'il sera difficile de les former pour ces nouveaux emplois qu'ils ne veulent pas, qu'ils n'ont pas demandés, mais que nous avons décidé devoir leur donner.

Ne serait-il pas de beaucoup préférable de déménager ces gens dans une petite localité dotée d'un bureau de poste, d'un petit magasin général et peut-être d'un poste d'essence où ils se sentiraient plus chez eux? Peut-être, aux termes de cette mesure, de modestes fabriques pourraient-elles être établies pour assurer un gagne-pain à ces cultivateurs déplacés. Je ne dis pas qu'il faille leur donner des écoles et autres services urbains, mais on pourrait songer à leur fournir de petites propriétés qui leur permettraient de faire des jardins et de vivre dans une atmosphère quasi rurale.

A moins que le gouvernement ne songe à ces problèmes, je crains que bon nombre de ces familles de cultivateurs ne finissent par aller vivre dans les taudis de nos régions métropolitaines. Il serait certes préférable d'assurer à ces gens de l'emploi dans les régions de banlieue où ils pourraient respirer librement et se sentir plus à l'aise. Je le répète, on pourrait peut-être installer des fabriques ou de petites industries aux termes

d'ARDA, de façon à leur donner l'occasion de gagner leur vie tout en jouissant des avantages d'un milieu rural.

J'ai moi-même été élevé sur une terre et je n'ai aucun désir de vivre en ville. Pas que je veuille particulièrement devenir cultivateur, mais j'aime la campagne et j'aime l'atmosphère rurale. J'ai l'impression que quiconque a quitté une région métropolitaine pour la banlieue a été inspiré par un désir profond de s'éloigner de la congestion des villes et de vivre dans une atmosphère rurale.

Nous devons veiller, en procédant à ce réaménagement, à tenir compte des sentiments des personnes déplacées. On pourra obtenir d'elles une collaboration plus spontanée et plus étendue si l'on propose de les déménager dans un milieu mi-rural, dans de petites collectivités où elles pourront trouver du travail, plutôt que dans des taudis urbains où elles seraient déracinées.

Je sais que le ministre se préoccupe de ce problème de transition. La somme prévue à l'heure actuelle est minime et, même si je ne suis pas fort en arithmétique, je constate qu'avec 50,000 unités en cause, la somme prévue de 50 millions de dollars donnera à chaque famille environ \$1,000.

L'hon. M. Laing: Vous devriez peut-être vous adresser aux Créditistes.

M. Peters: Cette somme ne suffira sûrement pas à aider ces gens de la façon prévue.

L'hon. M. Laing: Les Créditistes sont plus forts en multiplication qu'en division.

M. Peters: Je ne veux pas amorcer un débat de ce genre, mais le ministre en conviendra sans doute: 50 millions de dollars ne suffiront pas, loin de là, à résoudre les problèmes dans les trois régions en cause, où 250,000 personnes sont visées. Les 50 millions de dollars suffiront tout au plus à amorcer le projet. Je suis sûr que, lorsque le ministre se présentera de nouveau à la Chambre, il n'aura aucun mal à obtenir plus de fonds, car un programme de ce genre rallie l'appui sincère de tous les groupes.

● (5.10 p.m.)

J'aimerais, en terminant, faire une dernière remarque. J'espère que le ministre sera centralisateur, le reproche que lui faisait le député de Qu'Appelle. J'espère qu'il gardera la haute main sur l'ensemble du programme. Ce qui en justifie la division, c'est que le ministre peut conserver un contrôle rigide sur l'ensemble du programme. Il est indubitable que l'autre programme de l'ARDA a servi de ballon politique à certains gouvernements provinciaux. En Ontario, le favoritisme se pratique sur une haute échelle relativement à